

Montréal, le 29 janvier 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Philip Thibodeau
Conseiller juridique principal
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant le raccordement d'un nouveau site d'injection de GSR et la réhabilitation d'une conduite à Sainte-Sophie (Dossier R-4244-2023)

Cher confrère,

La présente fait suite à la lettre d'Énergir de ce jour, demandant un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) no 2 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer les réponses à cette DDR **au plus tard le 2 février 2024 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml